ACCUEIL ACTUALITÉS LES NOUVELLES DU FAMILISTÈRE LE CHANTIER DE RESTAURATION DE L'AILE GAUCHE

23 mars 2018

# LE CHANTIER DE RESTAURATION DE L'AILE GAUCHE

La dernière grande campagne de travaux de restauration des façades et toitures de l'aile gauche du Familistère ont commencé au début de 2018. La durée prévue de cet important chantier est de deux ans et demi seulement. L'aile gauche doit être ensuite reconvertie en établissement hôtelier.



Installation de l'échafaudage sur la façade ouest de l'aile gauche du Familistère, en février 2018. Photographie Familistère de Guise, 2018.

#### Restaurer le reconstruit : l'aile gauche du Palais social a été édifiée après 1918 sur les ruines du bâtiment incendié en 1914

L'aile gauche primitive du Familistère, édifiée en 1860, est incendiée pendant la Grande Guerre. Elle est reconstruite en 1923-1924. C'est ce qui explique que cette aile soit différente des autres parties du Palais social. Le dispositif de la cour intérieure vitrée est restitué, mais l'enveloppe architecturale s'enrichit de tours d'angle et de balcons, et les matériaux utilisés ont changé : les charpentes sont métalliques et les planchers sont en béton. Comme les autres édifices du Familistère, l'aile gauche a été classée aux monuments historiques en 1991. Toutefois, bien que l'aile gauche soit plus récente que les autres bâtiments d'habitation du Familistère, l'absence d'entretien pendant une longue période après 1968 a été la cause de la dégradation rapide de son état sanitaire. Les couvertures n'étaient plus étanches et la corrosion avaient dangereusement affaibli les structures métalliques des charpentes. Au point que les derniers habitants de l'aile gauche ont dû déménager en 2011. C'est à cette époque que l'aile est devenue la pleine propriété du syndicat mixte du Familistère Godin, collectivité publique formée par le Département de l'Aisne et la Ville de Guise pour réaliser le programme Utopia de valorisation du site. Les travaux de restauration des façades et des toitures classées aux monuments historique ont pu débuter en 2013 sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du Familistère Godin. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à Charlotte Hubert, architecte en chef des monuments historiques (agences h2o architectes et Eugène architectes), et à Nicolas Cheval, ingénieur et architecte (agence Équilibre structures).

#### Les travaux de grande ampleur suivent l'urgence de conservation des différentes parties de l'aile gauche

Les façades et les toitures du Palais social sont les parties classées aux monuments historiques. En réalité, la protection est étendue, puisqu'elle concerne non seulement les façades extérieures du bâtiment mais aussi les façades sur la cour intérieure, la verrière de la cour, ainsi que les coursives et les

escaliers de la cour. Seuls les intérieurs des anciens logements et services ne sont pas protégés ils ne sont pas concernés par les travaux en cours. La programmation des travaux a été établie en tenant compte de l'état sanitaire des différentes parties de l'aile gauche. L'économie générale du chantier commandait de commencer par les parties dans l'état le plus préoccupant. La première campagne de travaux, en 2013-2014, a permis la restauration de la tour des services de propreté, la grande tour à coupole située près de la rivière. Une deuxième campagne de travaux, en 2015-2016, a été consacrée à la restauration de la verrière de la cour intérieure de l'aile. Les travaux de 2018-2020 doivent achever la restauration complète de l'édifice : les charpentes et les couvertures, la totalité des menuiseries des façades extérieures et intérieures, les maçonneries des façades extérieures (y compris les balcons), les coursives et le sol de la cour intérieure. Les travaux sont organisés en deux phases : en premier, les ailes ouest et sud (côté place et côté économats); en second, les ailes est et nord (côté Oise et côté jardin de la presqu'île). De janvier à mars 2018, a lieu l'installation de l'échafaudage de la première phase, simultanément à l'extérieur de l'édifice et dans sa cour intérieure.

### La restauration doit être respectueuse de l'architecture de la reconstruction dans ses détails tout en assurant sa conservation à long terme et en autorisant un ré-usage fonctionnel de l'édifice

La complexité d'un tel chantier de restauration est multiple. Certaines parties doivent être restaurées « à l'identique » mais selon les filières industrielles actuelles et en conformité avec les normes actuelles de construction. Comment assurer une parfaite étanchéité de la verrière de la cour sans transformer la perception des profils métalliques de la charpente ? Les coursives de la cour intérieure étaient pavées de verre : sont-ils encore fabriqués, auront-ils la résistance au feu nécessaire ? Est-il envisageable d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment en équipant de doubles vitrages des fenêtres dont l'aspect doit être identique à celui des fenêtres anciennes ? Les questions techniques, architecturales et

économiques de cette nature sont nombreuses. Elles doivent trouver une solution qui permette une exploitation durable de l'édifice dans son nouvel usage.



Installation de l'échafaudage sur les façades sud et ouest de la cour intérieure de l'aile gauche du Familistère, en février 2018. Photographie Familistère de Guise. 2018.

#### Le pari est de faire de l'aile gauche du Palais social un établissement hôtelier de grande capacité.

L'aile gauche du Palais social est destinée à être aménagée en établissement hôtelier. Cette nouvelle destination est parfaitement compatible avec le monument historique dont les généreuses dispositions architecturales permettent d'absorber les contraintes d'un établissant recevant du public. La transformation d'une partie du pavillon central en musée en a fait la démonstration. Un hôtel / hostel de grande capacité (de l'ordre de 90 chambres) fait cruellement défaut dans cette partie de la région des Hauts-de-France. Cette absence est un obstacle au dynamisme économique et au

rayonnement culturel du territoire. Si l'investissement public est destiné à assurer la conservation d'un édifice qui restera une propriété publique, l'aménagement de l'hôtel, qui interviendra après les travaux de restauration, sera une opération privée. C'est naturellement un pari d'installer un tel équipement en zone rurale imparfaitement desservie. Mais la force du contexte du Familistère et la qualité du bâtiment sont des atouts majeurs du projet. En février 2018, le syndicat mixte du Familistère Godin a publié un Appel à manifestation d'intérêt pour le projet d'hôtel. Cette procédure doit aboutir à la sélection d'un investisseur privé ou d'un groupe d'investisseurs privés désireux d'aménager l'aile gauche en établissement hôtelier et d'en assurer la gestion.

Les travaux de restauration des façades et toitures de l'aile gauche sont conduits par le syndicat mixte du Familistère Godin avec le concours financier du Département de l'Aisne, de la Région Hauts-de-France et de l'État (ministère de la Culture et de la Communication).

#### Pour aller plus loin:

Le Familistère par l'image : Les ruines de l'aile gauche du Palais social.

Le Familistère par l'image : La reconstruction de l'aile gauche du Palais social.